Questionnaire

« Évaluation de la perception du risque de la maladie de Lyme par le grand public»

Volet québécois

Titre du projet de recherche

Perception et gestion du risque:

Étude comparative de la problématique de la maladie de Lyme
au Québec et en Suisse

Chercheure-Étudiante : Cécile Aenishaenslin, DMV, MSc Directeur : Pascal Michel, DMV, PhD (Université de Montréal) Co-directeur : André Ravel, DMV, PhD (Université de Montréal)

Version du 10 octobre 2012

Université m de Montréal

1.	Vous habitez la région de la Montérégie depuis :
	Moins d'un an
	1 à 5 ans
	6 à 10 ans
	Plus de 10 ans
	LI Plus de 10 ans
2.	Vous avez entendu parler de la maladie de Lyme, aussi appelé borréliose, pour la première fois :
	Cette semaine
	Au cours du dernier mois
	Cette année, mais il y a plus d'un mois
	Il y a plus d'un an
	☐ Je n'ai jamais entendu parler de la maladie de Lyme (sauter les questions 3 à 6)
	villez répondre aux questions 3, 4, 5 et 6 selon vos connaissances actuelles. Cochez toutes les réponses qui opliquent:
3.	La maladie de Lyme se transmet à l'homme:
	Par contact avec des rongeurs
	Par contact avec un individu
	Par contact avec un chien infecté
	Par une piqûre de tique
	Par une piqûre de moustique
	☐ Je ne sais pas
	Je ne sais pas
4.	Le premier symptôme de la maladie de Lyme est généralement:
	☐ De la diarrhée
	☐ Des vomissements
	☐ De la toux
	Une plaque rougeâtre sur la peau
	De la congestion nasale
	☐ Je ne sais pas
5.	Lorsqu'elle est détectée rapidement, la maladie de Lyme peut être traitée :
	Avec des antibiotiques sous forme de comprimés
	Avec des crèmes appliquées sur la peau
	Avec des médicaments contre la toux
	Il n'y a pas de traitement pour la maladie de Lyme mais un vaccin préventif existe
	☐ Il n'y a ni traitement ni vaccin contre la maladie de Lyme
	☐ Je ne sais pas
_	
6.	En Montérégie, il est possible de contracter la maladie de Lyme:
	Seulement dans les régions boisées situées à moins de 15km de la frontière américaine
	Dans certaines régions boisées dont des parcs d'accès public



	Avec les connaissances scientifiques actuelles, on ne sait pas s'il est possible de contracter la maladie de Lyme en Montérégie Il n'est pas possible de contracter la maladie de Lyme en Montérégie actuellement Je ne sais pas
Lise	z maintenant le texte suivant :
La m bact herk ces t	naladie de Lyme, ou borréliose, est une maladie qui se transmet par une piqûre de tique infectée par une rérie. Les tiques qui peuvent transmettre la maladie sont présentes dans les régions boisées et les hautes pes dans le sud-ouest du Québec dont la Montérégie. Pour survivre et transmettre la maladie à l'homme, tiques ont besoin des petits rongeurs sauvages comme les souris, et des cerfs de virginie (chevreuils). Le labre de tiques dans l'environnement est donc dépendant de la présence de ces animaux dans les forêts. Québec, il y a actuellement seulement quelques cas de maladie de Lyme chez l'humain par année, mais il
sem une de t n'es	ble que ce nombre de cas augmente progressivement. Dans la plupart des cas, cette maladie cause d'abord plaque rouge sur la peau de la forme d'une cible, et peut causer des douleurs aux articulations et des maux ête. Elle peut être traitée par des antibiotiques, ce qui permet généralement une guérison complète. Si elle t pas traitée, elle peut occasionnellement engendrer des complications et toucher le cœur, le système reux et les articulations, et causer des problèmes persistants.
DON	INER SI POSSIBLE L'ACCES AU TEXTE POUR TOUTES LES QUESTIONS SUBSÉQUENTES.
Ave	c ces informations en tête, répondez maintenant aux questions suivantes :
7.	Si je n'applique pas de mesures de protection particulière, le risque que j'attrape la maladie de Lyme en Montérégie est :
	 □ Très élevé □ Plutôt élevé □ Ni élevé, ni faible □ Plutôt faible □ Très faible
8.	La maladie de Lyme est une maladie très grave :
	 □ Tout à fait d'accord □ Plutôt en accord □ Ni en accord, ni en désaccord □ Plutôt en désaccord □ Tout à fait en désaccord
9.	Il serait facile pour moi de me protéger contre la maladie de Lyme:
	 □ Tout à fait d'accord □ Plutôt en accord □ Ni en accord, ni en désaccord □ Plutôt en désaccord □ Tout à fait en désaccord
10.	J'ai le sentiment qu'il existe de grandes incertitudes scientifiques sur la maladie de Lyme:
	☐ Tout à fait d'accord ☐ Plutôt en accord



	Ni en accord, ni en désaccord☐ Plutôt en désaccord☐ Tout à fait en désaccord
11.	Je suis inquiet par l'idée de contracter la maladie de Lyme:
	 □ Tout à fait d'accord □ Plutôt en accord □ Ni en accord, ni en désaccord □ Plutôt en désaccord □ Tout à fait en désaccord
12.	Sans mesures préventives, les résidents de la Montérégie, incluant les enfants, ont un risque important d'attraper la maladie de Lyme: Tout à fait d'accord Plutôt en accord Ni en accord, ni en désaccord Plutôt en désaccord Tout à fait en désaccord

Questions 13 à 20 : Acceptabilité des mesures préventives

Certaines mesures peuvent contribuer à prévenir la maladie de Lyme. En imaginant que les mesures suivantes sont efficaces ET techniquement faisables, veuillez choisir l'option la plus appropriée.

Q.	La mesure suivante respecte mes valeurs et mes principes personnels :	Tout à fait acceptable	Plutôt acceptabl e	Ni acceptable, ni inacceptabl e	Plutôt inacceptab le	Tout à fait inacceptab le
1 3	Appliquer des pesticides dans l'environnement pour diminuer la présence des tiques					
1 4	Utiliser des techniques de contrôle biologique dans l'environnement pour diminuer la présence des tiques (par exemple, mettre dans l'environnement des champignons qui peuvent réduire le nombre de tiques)					
1 5	Enlever de la végétation dans les régions boisées pour diminuer le nombre de tiques					
1 6	Protéger les chevreuils contre les tiques pour diminuer le nombre de tiques					
1 7	Contrôler le nombre de chevreuils dans les régions boisées d'accès public pour diminuer le nombre de tiques					
1 8	Empêcher les chevreuils de fréquenter les régions boisées d'accès public en mettant des barrières pour diminuer le nombre de tiques					
1 9	Protéger les petits rongeurs contre les tiques pour diminuer le nombre de tiques infectées					
2	Vacciner les petits rongeurs pour les protéger contre la bactérie qui cause la maladie de Lyme pour diminuer le nombre de tiques infectées					

Informations: cecile.aenishaenslin@umontreal.ca

Questions 21 à 40: Efficacité des mesures préventives

Pour chacune des mesures préventives suivantes, veuillez cocher l'option la plus appropriée, sans considérer si ces mesures s'opposent ou non à vos valeurs et vos principes personnels.

Q.	La mesure suivante est efficace pour protéger la population contre la maladie de Lyme:	Tout à fait d'accord	Plutôt en accord	Ni en accord, ni en désaccord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord
21	Appliquer des pesticides dans l'environnement pour diminuer la présence des tiques					
22	Utiliser des techniques de contrôle biologique dans l'environnement pour diminuer la présence des tiques					
23	Enlever de la végétation dans les régions boisées pour diminuer le nombre de tiques					
24	Protéger les chevreuils contre les tiques pour diminuer le nombre de tiques					
25	Contrôler le nombre de chevreuils dans les régions boisées d'accès public pour diminuer le nombre de tiques					
26	Empêcher les chevreuils de fréquenter les régions boisées d'accès public en mettant des barrières pour diminuer le nombre de tiques					
27	Protéger les petits rongeurs contre les tiques pour diminuer le nombre de tiques infectées					
28	Vacciner les petits rongeurs pour les protéger contre la bactérie qui cause la maladie de Lyme pour diminuer le nombre de tiques infectées					

Q.	La mesure suivante est efficace pour se protéger contre la maladie de Lyme:	Tout à fait d'accord	Plutôt en accord	Ni en accord, ni en désaccord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord
29	Chercher et enlever les tiques sur soi-même après un séjour dans une région boisée					
30	Porter des vêtements longs qui recouvrent les jambes jusqu'aux chaussures (par exemple, mettre son bas de pantalon dans ses chaussettes)					
31	Utiliser des insectifuges contenant du DEET sur la peau et/ou sur les vêtements					
32	Éviter les régions boisées pendant la période à risque					
33	Mettre des pesticides sur sa propriété					
34	Tondre régulièrement la pelouse sur sa propriété					

Q.	En Montérégie, j'applique cette mesure pour me protéger de la maladie de Lyme:	Toujours	Fréquem - ment ¹	Rarement ²	Jamais	Il m'arrive d'appliquer cette mesure, mais pas pour me protéger de la maladie de Lyme	Ne s'appliqu e pas à ma situation
35	Chercher et enlever les tiques sur soi-même après un séjour dans une région boisée						
36	Porter des vêtements longs qui recouvrent les jambes jusqu'aux chaussures (par exemple, mettre son bas de pantalon dans ses chaussettes)						
37	Utiliser des insectifuges contenant du DEET sur la peau et/ou sur les vêtements						
38	Éviter les régions boisées pendant la période à risque						
39	Mettre des pesticides sur ma propriété						
40	Tondre régulièrement la pelouse sur ma propriété						
	¹ Habituellement, j'applique cette mesure, ma ² Habituellement, je n'applique pas cette mes 41. Actuellement, je pense que le gouverner maladie de Lyme : Tout à fait d'accord Plutôt en accord Ni en accord, ni en désaccord Plutôt en désaccord Tout à fait en désaccord	sure prévent	ive, mais je l	'ai déjà fait.	riées pour	contrôler la	

42. Lorsque le gouvernement doit décider des mesures à mettre en place pour prévenir la maladie de Lyme, plusieurs enjeux sont à considérer. Selon vos principes et valeurs, mettez en ordre d'importance les enjeux suivants (1 à 5, 1 étant le plus important et 5, le moins important). En cas d'égalité de deux enjeux, indiquez deux fois le même numéro : Rang (1à 5) Description de l'enjeu Protéger la santé des êtres humains. Protéger la santé de la faune sauvage. Protéger la qualité de l'environnement, incluant l'air, l'eau, les végétaux et les sols. Respecter les intérêts et les valeurs des citoyens. Minimiser les dépenses publiques.

43.	Concernant l'environnement extérieur de votre résidence personnelle, quel est l'énoncé qui s'applique le mieux à votre situation :
	☐ Je n'ai pas accès à une cour extérieure ☐ J'ai accès à une cour extérieure mais je n'ai pas la responsabilité de son entretien ☐ J'ai accès à une cour extérieure et j'ai la responsabilité de son entretien
44.	Vous visitez les régions boisées entre mai et octobre dans l'une ou plusieurs des régions suivantes : en Montérégie ou en Estrie au Québec ou dans le Nord-est des États-Unis :
	 ☐ Plus de 25 fois par année ☐ De 11 à 25 fois par année ☐ De 2 à 10 fois par année ☐ Moins de 2 fois par année ☐ Jamais
45.	Avez-vous un chien actuellement?
	☐ Oui ☐ Non
46.	Est-ce que vous croyez avoir déjà eu la maladie de Lyme?
	Oui Non

47.	Connaissez-vous personnellement quelqu'un qui a déjà eu la maladie de Lyme?
	☐ Oui ☐ Non
48.	Vous êtes :
	☐ Une femme ☐ Un homme
49.	Dans quelle catégorie d'âge vous situez-vous?
	 ☐ 18-24 ans ☐ 25-34 ans ☐ 35-44 ans ☐ 45-54 ans ☐ 55-64 ans ☐ 65-74 ans ☐ 75 ans ou plus ☐ Je préfère ne pas répondre
50.	Quel est le revenu total avant impôt de tous les membres du foyer pour l'année 2011 ?
	 ☐ 19 999\$ ou moins ☐ Entre 20 000 et 39 999\$ ☐ Entre 40 000 et 59 999\$ ☐ Entre 60 000 et 79 999\$ ☐ Entre 80 000 et 99 999 ☐ Entre 100 000\$ et 119 999\$ ☐ 120 000\$ ou plus ☐ Je préfère ne pas répondre
51.	Quel est le niveau de scolarité le plus haut que vous avez complété?
	Primaire (7 ans ou moins) Secondaire (DES de formation générale ou professionnelles (8 à 12 ans)) Collégial (DEC de formation préuniversiaires, de formation technique, certificats (CEP), attestations (AEC) ou diplôme de perfectionnement (DEP)) Universitaire : certificats et diplômes Universitaire : 1 ^{er} cycle Baccalauréat Universitaire : 2 ^{ième} cycle Maîtrise Universitaire : 3 ^{ième} cycle Doctorat Autre :
52.	Veuillez saisir les 6 lettres de votre code postal :
Me	rci!



Pour obtenir plus d'informations : communiquer avec le service téléphonique Info-Santé au 8-1-1 ou visiter le site Web du ministère de la Santé et des Services sociaux portant sur la maladie de Lyme http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/maladie-lyme.php>.

